

Interreg – Deux Mers

France – Belgique
Pays-Bas – Royaume-Uni

Programme de coopération transfrontalière

Interreg 2 Mers 2014 - 2020 est un Programme de Coopération Territoriale Européenne qui couvre l'Angleterre, la France, les Pays-Bas et la Belgique (Flandres). Il est doté d'un budget total de 241 M€ émanant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour cofinancer les projets de la période 2014 – 2020.

L'objectif général est de développer la zone des 2 Mers comme lieu d'innovation axé sur la recherche et la connaissance, au caractère durable et inclusif, où les ressources naturelles sont protégées et l'économie verte stimulée.

Cofinancés jusqu'à 60% de leur budget total, les projets doivent contribuer directement à l'un des Objectifs Spécifiques du programme. Les projets qui visent les deux thématiques transversales du Programme : « le soutien aux PME » et « la dimension maritime » sont également encouragés.

Budget Total : 241 M€
Taux de cofinancement FEDER : 60%

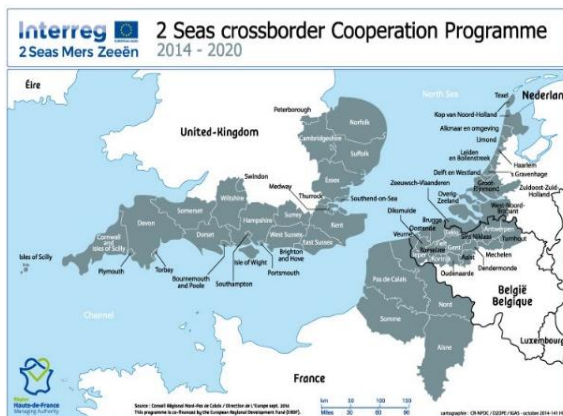
Mis à jour : 20/12/2022

Interreg



2 Seas Mers Zeeën

Fonds Européen de Développement Régional



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT1 :
Innovation

OS 1.1 : Améliorer les conditions-cadres de l'innovation, en relation avec la spécialisation intelligente

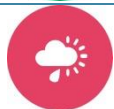
OS 1.2 : Augmenter la production d'innovation dans les secteurs de spécialisation intelligente

OS 1.3 : Augmenter le développement d'applications relatives à l'innovation sociale pour rendre les services locaux plus efficaces et efficaces en réponse aux enjeux sociétaux de la zone des 2 Mers



OT 4 :
Bas carbone

OS 2.1 : Augmenter l'adoption de technologies et d'applications à faible émission de carbone dans les secteurs ayant un fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre



OT 5 :
Risques

OS 3.1 : Améliorer la capacité d'adaptation basée sur les écosystèmes des acteurs des 2 Mers au changement climatique et à ses effets associés liés à l'eau



OT 6 :
Environnement

OS 4.1 : Augmenter l'adoption de nouvelles solutions pour une utilisation plus efficace des ressources naturelles et des matériaux

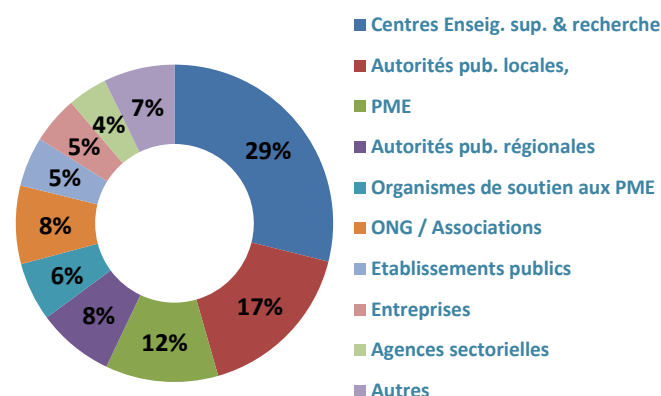
OS 4.2 : Augmenter l'adoption de nouvelles solutions d'économie circulaire dans la zone des 2 mers

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 13/12/2022 en Millions d'€)

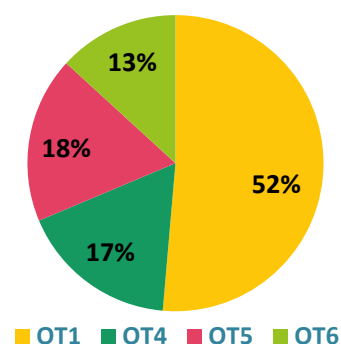
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	165,83	107,79	131,74	108%	46	115	8
OT 4 : Economie bas carbone	78,97	51,33	42,95	103%	12	24	1
OT 5 : Risques & changement clim	59,23	38,50	46,42	107%	12	19	0
OT 6 : Environnement	67,12	43,63	33,84	98%	12	15	1
Total	371,15M€	241,25 M€	254,94 M€	106%	82	173	10

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

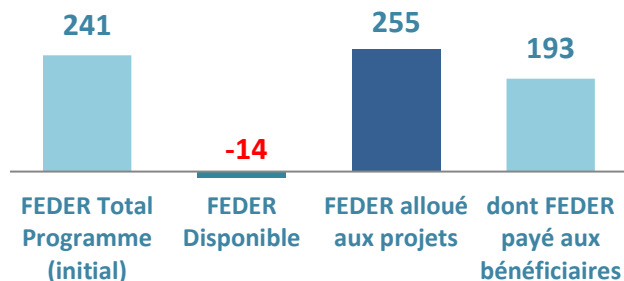
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



Quelles sont les thématiques financées par le programme au 13/12/2022 ?



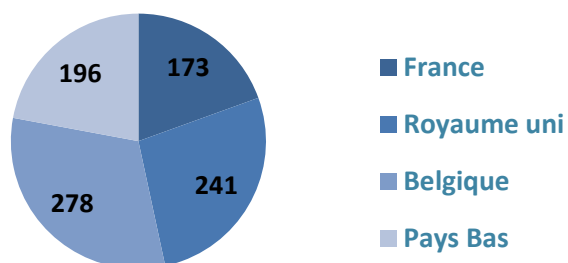
Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 13/12/2022 (en Millions d'€))



De manière générale les dépenses réelles ont vu une forte progression. Le total FEDER payé est de 193 M€.

La différence entre le provisionnel et le réel reste tout de même importante

Répartition des bénéficiaires par pays participant



La participation varie en fonction du pays. De ce point de vue, les pays partenaires les plus dynamiques sont la Belgique et les Pays-Bas. La participation de la France et surtout de l'Angleterre n'est pas proportionnelle à leur taille et poids dans le programme.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement Interreg 2 Mers

Le programme 2 Mers est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires dont 1 anglais situés dans les régions et départements des 4 pays de la zone éligible. Sous certaines conditions, des partenaires situés hors de la zone du programme sont également éligibles.

Le dépôt des candidatures se fait via des appels à projets ouverts régulièrement se déroulant en 2 phases. Un type d'appels à projets existe actuellement : **Standard** - Ils visent à soutenir des projets pouvant mettre en œuvre des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement, etc. Ces appels à projets peuvent cibler le cas échéant certains Objectifs Spécifiques.

Désormais, le programme a engagé tous ses fonds avec le huitième et dernier appel à projets, qui est désormais clôturé.

Les projets emblématiques du programme Interreg 2 Mers

<p>Projet : NEREUS</p> <p>New Energy and REsources from Urban Sanitation</p>	 
<p>Chef de file : VITO NV - Institut Flamand pour la Recherche Technologique (NL)</p> <p>Budget total : 6 545 090 €</p> <p>Subvention FEDER : 3 249 755 €</p> <p>Durée : 13/07/2017 – 31/12/2021</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérative DuCoop CVBA (BE) - Waterlink - Producteur d'eau potable (BE) - Université des sciences appliquées de HZ (NL) - Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (FR) - Université de Portsmouth (UK) - Southern Water - Société de traitement des eaux (UK) - Evides Industriewater - Société de gestion de l'eau B.V. (NL)
<p>Objectif Thématique : 6 – Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources</p> <p>Priorité d'Investissement : 6(g) - Soutenir la transition industrielle vers une économie utilisant les ressources de façon rationnelle, en favorisant une croissance verte, l'éco-innovation et la gestion des performances environnementales dans les secteurs public et privé</p>	
<p>Le Projet</p> <p>NEREUS réunit des collectivités, des universités et des sociétés de traitement des eaux pour travailler ensemble afin de favoriser le développement de technologies innovantes pour la récupération de l'eau, de l'énergie et des ressources dans les eaux usées en milieu urbain et transformer les déchets d'assainissement en ressource. Il expérimente et co-conçoit des outils d'évaluation et de décision pour accroître l'adoption de ces technologies par les décideurs publics et privés situés en France, Belgique, Pays-Bas et Grande Bretagne. Au cours du projet 1 étude de faisabilité, 5 unités décentralisées de traitement des eaux usées et 3 rapports de test et d'évaluation ont été réalisés.</p>	
<p>Éléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un outil pour vérifier la faisabilité financière d'un projet de récupération et réutilisation des eaux usées/ménagères et aider les décideurs à la prise de décision - Mise en place de 5 pilotes pour tester les différentes options de décentralisation du traitement des eaux usées au sein d'une ville afin de récupérer l'eau, les ressources ou encore l'énergie - Publication de 3 rapports de test et évaluation sur la récupération de l'eau, de l'énergie et des ressources qui puissent orienter les décideurs publiques et privés sur la manière d'opérer la décentralisation qui se traduit par une réduction des émissions de CO2. 	
<p>Les enjeux</p> <p>Ce projet s'inscrit dans un contexte mondial de pénurie d'eau potable, marqué par des épisodes de sécheresse de plus en plus intenses et fréquents. A partir de ce constat, le partenariat a coopéré pour trouver des alternatives au système classique centralisé d'épuration des eaux, qui puisse permettre non seulement de réutiliser les eaux ménagères, mais d'en récupérer également les nutriments tels que le phosphore, l'azote, potassium et calcium, ainsi que de l'énergie, le plus souvent sous forme de biogaz.</p>	

L'après

Les outils développés tout au long du projet, NEREUS impliquent les décideurs politiques comme les promoteurs afin qu'ils prennent en considération les possibilités de réutilisation de l'eau et les résultats observés dans les pilotes dans de futurs projets d'aménagement des villes. Pour de nombreux pilotes, les technologies testées, comme à St-Omer ou à Gand, continueront d'être utilisées, de récupérer l'eau, les ressources ou l'énergie.

Les connaissances acquises tout au long du projet seront disséminés par les partenaires de projet et utilisées pour développer de nouveaux projets. Un nouveau projet en Flandres, développé sur l'expérience du pilote Nieuwe Dokken de Gand, a déjà été sélectionné afin d'identifier les obstacles au déploiement de ce type de technologies.

Personne contact : vd@vlakwa.be

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur **NEREUS**

<https://www.youtube.com/watch?v=dypEWlvxc0A>

Projet : PECS

Ports Energy and Carbon Savings



Chef de file : Port d'Ostende (BE)

Budget total : 8 077 438 €

Subvention FEDER : 3 981 011 €

Durée : 01/09/2017 - 20/06/2021

Partenariat :

- La ville portuaire de Hellevoetsluis (NL)
- Omgevingsdienst IJmond – L'agence de la province d'Hollande-Septentrionale pour la protection de l'environnement (NL)
- Université des sciences appliquées de HZ (NL)
- Centre d'Études et Expérience en Risques, Environnement, Mobilité et Urbanisme (FR)
- La Société de gestion des déchets IndaChlor sas – (FR)
- Université de Southampton Solent (UK)
- La municipalité de Portsmouth (UK)
- Université de Gand (BE)
- Blue Power Synergy – société spécialisée dans la production de l'énergie propre (BE)

Objectif Thématique : 4- Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone dans tous les secteurs

Priorité d'Investissement : 4(f) - Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies

Le Projet

PECS rassemble des organisations françaises, belges, néerlandaises et anglaises afin de créer et mettre en place des solutions innovantes de lutte contre le réchauffement climatique dû aux émissions de CO2 dans les ports de petite et moyenne taille. PECS ouvre la voie à un large éventail d'outils cocréés dont l'objectif est de réduire l'empreinte carbone au sein de ces ports dans la partie méridionale de la Mer du Nord et de la Manche.

Les partenaires ont coopéré au développement de différents outils et technologies et à leur test de faisabilité technique et économique sur 8 sites pilotes. Les résultats ont permis de mettre au point un modèle énergétique destiné à d'autres acteurs des petites et moyennes villes côtières souhaitant réduire les émissions de CO2 de leur port. Une boîte à outils a été développée afin d'identifier le meilleur mix énergétique permettant la réduction de l'empreinte carbone tout en restant économiquement viable.

Éléments clés

- Installation de 8 pilotes dans les ports de 5 petites et moyennes villes côtières où a été d'abord démontré la faisabilité d'implantation de technologies à faible émission de carbone, innovantes et économiquement viables, au sein de ces territoires
- Création de 4 outils et méthodes pour réduire les émissions de carbone : audit énergétique, évaluation du potentiel des énergies renouvelables, identification des économies d'énergie, sélection du meilleur mix énergétique

- Développement d'un modèle de coopérative énergétique portuaire
- Réalisation d'études indépendantes pour la vérification de la faisabilité des technologies à faible émission carbone mises en œuvre, rassemblées par la suite dans un rapport global, accessible à tous.

Les enjeux

Les ports et les marinas de petite et moyenne taille sont confrontés à d'importants défis afin de réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'énergie. La plupart des outils et des technologies visant les énergies renouvelables ont été développés pour les grands ports, ils ne sont pas toujours adaptés à des structures de tailles moindres.

En outre, ces ports n'ont généralement ni les connaissances, le temps ou les moyens d'analyser et d'identifier les technologies à faible émission de carbone disponibles sur le marché et l'impact de leur mise en œuvre en termes de coût, d'énergie et de réduction des émissions de carbone.

Le projet PECS a été créé pour aider les ports participants dans ce domaine, ainsi que tous les autres ports dans les zones côtières le long de la partie méridionale de la Mer du Nord et de la Manche et au-delà.

L'après

Les outils créés par le projet ont été transférés au sein du réseau des différents partenaires impliqués, plus particulièrement, l'outil d'aide à la décision tout en assurant la diffusion des articles universitaires en libre accès, certains ayant été intégré directement dans le programme des universités du Solent, de Gand et de HZ, tandis que le CEREMA a intégré les résultats au développement des futurs projets dont « HeatNet NWE » mis en œuvre au sein du programme Interreg Europe du Nord-Ouest. Le CEREMA utilisera la méthodologie définie par le projet PECS dans le projet financé par l'AFD intitulé « Transition énergétique et écologique du port autonome de Nouvelle-Calédonie dans le cadre du schéma directeur de la transition énergétique de ce territoire. Enfin, le projet entend maintenir la mise à disposition de tous des outils et méthodes pertinents, et ce gratuitement via le site web www.pecs2seas.eu mais aussi au travers des sites webs institutionnels des partenaires.

Personne contact : Jan.Allaert@portofoostende.be

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur **PECS**

<https://www.youtube.com/watch?v=p6KPkGgZ2vI>

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion : Région Hauts de France Tél: +33 (0)3.74.27.40.44 Mail: gilles.grienbaum@hautsdefrance.fr Adresse: 151 Avenue du président Hoover 59555 LILLE CEDEX</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél: +33 3 20 21 84 80 Mail: contact@interreg2seas.eu Adresse : Les Arcuriales 45, rue de Tournai 5/D F-59000 Lille, France</p>	<p>Autorité Nationale Région Hauts de France Tél : 03.74.27.40.38 Mail: muriel.dericquebourg@hautsdefrance.fr Adresse : 151 Avenue du président Hoover 59555 LILLE CEDEX</p>
--	--	--